

## 1. Identification de la substance/préparation et de la personne physique ou morale responsable de la mise sur le marché

<b>Nom du produit</b>	<b>Castrol Chain Lube Racing</b>
<b>n° SDS</b>	466456
<b>Utilisation de la substance/préparation</b>	Lubrifiant pour chaînes. Pour tout renseignement supplémentaire, se reporter à la fiche de données de sécurité correspondante ou contacter nos services.
<b>Fournisseur</b>	BP France Immeuble LE CERVIER 12, Avenue des Béguines Cergy Saint Christophe 95866 CERGY PONTOISE Cedex Tel: 0(1)34 22 40 00
<b>NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE</b>	Tél 01 45 42 59 59 : ORFILA Tél 01 40 05 48 48 - Centre Anti-Poisons de Paris, Hôpital Fernand Widal - 200, Rue de Faubourg Saint-Denis - 75475 Paris Cedex 10 Tél 04 72 11 69 11 - Centre Anti-Poisons de Lyon, Hôpital Edouard Herriot, Bâtiment A - 162, Avenue de la Cassagne - 69424 Lyon Cedex 3 Tél 04 91 75 25 25 - Centre Anti-Poisons de Marseille, Hôpital Salvator, 249, Boulevard Sainte-Marguerite - 13274 Marseille Cedex 9  Tél: 01 30 30 49 99 / 01 30 73 13 15 - Permanence BP France 24/24  Carechem: +44 (0) 208 762 8322 (24 hours)
<b>Adresse électronique</b>	MSDSadvice@bp.com

## 2. Identification des dangers

La préparation est classée dangereuse selon la directive 1999/45/CE modifiée et adaptée.

<b>Dangers physiques ou chimiques</b>	Extrêmement inflammable.
<b>Dangers pour la santé humaine</b>	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<b>Dangers pour l'environnement</b>	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
<b>Autres dangers</b>	L'inhalation volontaire (abus) de solvants ou la surexposition intentionnelle à des vapeurs peut provoquer des troubles graves du système nerveux central, y compris la perte de connaissance, voire la mort.

Consulter les sections 11 et 12 pour des informations plus détaillées sur les effets sur la santé, les symptômes et les risques pour l'environnement.

## 3. Composition/informations sur les composants

Propulseur: Butane Propane

Nom chimique	N° CAS	%	EINECS / ELINCS.	Classification	
Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas	64742-49-0	10 - 20	265-151-9	F; R11 Xn; R65 Xi; R38 R67 N; R51/53	[1]
Additif pour lubrifiant acide 2-éthylhexanoïque, composé avec la dodécylamine (1:1)	Propriétaire 85068-69-5	1 - 5 0.1 - 1	285-327-9	Xi; R36/38 Xi; R36/38 N; R51/53	[1] [1]

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus

[1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement

[2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail

[3] Substance PBT

[4] Substance vPvB

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

## 4. Premiers secours

<b>Contact avec les yeux</b>	En cas de contact, laver immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre. En cas d'irritation, consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
<b>Ingestion</b>	L'empoisonnement est très peu probable, sauf s'il y a eu ingestion délibérée de grandes quantités. Si des quantités potentiellement dangereuses de cette substance ont été ingérées, appeler un médecin immédiatement. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente.
<b>Note au médecin traitant</b>	En général, le traitement doit être symptomatique et destiné à compenser les effets observés.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Moyens d'extinction</b>	
<b>Utilisables</b>	En cas d'incendie, utiliser de l'eau micronisée (brouillard), de la mousse, des poudres chimiques sèches, ou du dioxyde de carbone.
<b>Non utilisables</b>	Ne pas utiliser de jet d'eau.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes de soufre oxydes de phosphore
<b>Risques d'incendie/d'explosion inhabituels</b>	Les aérosols peuvent éclater s'ils sont exposés à des températures supérieures à 122°F/50°C. Extrêmement explosif en présence de chaleur
<b>Mesures spéciales de lutte contre l'incendie</b>	Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.
<b>Protection des intervenants</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et une tenue de feu complète.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

<b>Précautions individuelles</b>	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Evacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. En cas de bris d'aérosols, il est recommandé de prendre les mesures nécessaires à cause de la rapidité d'échappement de leur contenu sous pression et du propulseur. En cas de rupture d'un grand nombre de conteneurs, traiter comme si un produit en vrac s'était déversé conformément aux instructions dans la section Nettoyage. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau.
<b>Grand déversement accidentel</b>	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. S'approcher des emanations suivant la même direction du vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu. Nota : Voir section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir section 13 pour l'élimination des déchets.
<b>Petit déversement accidentel</b>	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Absorber avec une matière inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

## 7. Manipulation et stockage

<b>Manipulation</b>	Laver abondamment après manipulation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Ne pas fumer ni utiliser d'allumettes ou de briquets pendant l'utilisation et ce jusqu'à ce que les vapeurs (odeurs) se soient dissipées entièrement. Les chiffons imbibés de produit, le papier ou les matières utilisés pour absorber les déversements présentent un danger d'incendie. Éviter qu'ils ne s'accumulent. Les éliminer immédiatement et en toute sécurité après utilisation.
<b>Stockage</b>	Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé, à l'écart de produits incompatibles et de sources d'incendie. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

<b>Nom du produit</b>	Castrol Chain Lube Racing	<b>Code du produit</b>	466456-DE23	<b>Page 2 de 6</b>
<b>Version</b>	1	<b>Date d'édition</b>	11 Mars 2009	<b>Format France</b>
				<b>(France)</b>
				<b>Langue FRANÇAIS</b>
				<b>( FRENCH )</b>

## 8 . Contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

### Nom des composants

Butane

Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas

### ACGIH TLVs

Butane

Propane

### Limites d'exposition professionnelle

**INRS (France).**

VME: 1900 mg/m<sup>3</sup> 8 heure(s). Publié/Révisé: 12/1996 Forme: Risque d'allergie

VME: 800 ppm 8 heure(s). Publié/Révisé: 12/1996 Forme: Risque d'allergie

**INRS (France).**

VME: 1000 mg/m<sup>3</sup> 8 heure(s).

**ACGIH TLV (États-Unis).**

TWA: 1000 ppm 8 heure(s). Publié/Révisé: 1/2004

**ACGIH TLV (États-Unis).**

TWA: 1000 ppm 8 heure(s). Publié/Révisé: 1/2004

Pour obtenir des informations et des directives, les valeurs de l'ACGIH sont incluses. Pour de plus amples informations sur ces valeurs, veuillez consulter votre fournisseur.

Tandis que des LEP spécifiques peuvent être indiquées pour certains composants dans cette section, d'autres composants peuvent être présents dans tout dégagement de brouillard, de vapeur ou de poussière. Par conséquent, les LEP spécifiques peuvent ne pas s'appliquer au produit dans son ensemble et sont fournies à titre indicatif uniquement.

### Contrôle de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Prévoir une ventilation renforcée ou d'autres systèmes de contrôles automatiques intégrés afin de maintenir les concentrations de vapeurs en suspension dans l'air inférieures à leurs limites respectives d'exposition professionnelle.

Les risques pour la santé présentés par tous les produits chimiques doivent être déterminés et les mesures de contrôle appropriées doivent être mises en place afin de prévenir ou de contrôler convenablement l'exposition. La hiérarchie de mesures de contrôle existante (par exemple, élimination, substitution, aération générale, confinement, systèmes de travail, changement du procédé ou de l'activité) doit être observée avant de recourir à un équipement de protection individuelle. L'équipement de protection individuelle doit être conforme aux normes appropriées, être adapté à l'utilisation, être maintenu en bon état et correctement entretenu. Il importe de consulter le fournisseur de votre équipement de protection individuelle pour le choix de l'équipement et les normes appropriées. Pour plus d'informations concernant les normes, contactez l'organisation nationale vous correspondant.

Le choix final d'un équipement de protection dépend de l'évaluation des risques. Il est important de s'assurer de la compatibilité de tous les éléments d'un équipement de protection individuelle.

#### Mesures d'hygiène

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail.

### Équipement de protection individuelle

#### Protection respiratoire

Un équipement de protection respiratoire n'est généralement pas indispensable en présence d'une ventilation aspirante naturelle ou locale adaptée qui contrôle l'exposition.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

L'équipement de protection respiratoire doit être contrôlé afin de s'assurer qu'il s'adapte correctement à chaque fois qu'il est porté.

Les appareils respiratoires filtrants, également appelés appareils respiratoires purifiants, ne conviendront pas dans des environnements pauvres en oxygène (à savoir, faible concentration d'oxygène) et ne seraient pas jugés appropriés en présence de concentrations de produits chimiques en suspension présentant un risque significatif. Dans ces cas, il sera nécessaire de se munir d'un appareil à respiration d'air pur.

Sous réserve qu'un appareil respiratoire à filtrage d'air/à purification d'air soit approprié, il est possible d'utiliser un filtre protégeant à la fois contre les gaz organiques et les vapeurs (point d'ébullition entre ≤65 °C et >65 °C) pour assurer une protection contre les vapeurs. Utiliser les types de filtre A avec AX ou d'une norme comparable.

A condition qu'un appareil respiratoire filtrant/purifiant soit approprié, il est possible d'utiliser un filtre pour les particules de brouillard ou de fumée. Utiliser un filtre de type P ou d'une norme comparable.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection en cas de contact prolongé ou répété. Porter des gants résistants aux agents chimiques.

Recommandé : gants en nitrile

#### Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

#### Peau et corps

L'utilisation de vêtements de protection répond aux bonnes pratiques industrielles.

Les bleus de travail en coton ou en polyester/coton protégeront uniquement contre la contamination superficielle légère qui n'atteindra pas la peau. Les bleus de travail doivent être lavés régulièrement. Lorsque le risque d'exposition cutanée est élevé (par exemple, lors du nettoyage de déversements ou en cas de risque d'éclaboussures), il est alors nécessaire d'utiliser des tabliers résistants aux agents chimiques et/ou des combinaisons et des bottes protectrices contre les agents chimiques et imperméables.

## 9 . Propriétés physiques et chimiques

### Informations générales

#### Aspect

État physique	Aérosol.
Couleur	Blanc.
Odeur	Caractéristique.

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Point d'éclair	Creuset ouvert: <0°C (<32°F)
Limites d'explosivité	Seuil minimal: 0.8% Seuil maximal: 10.9%
Pression de vapeur	1103.72 kPa (8300 mm Hg) à 20°C
Point d'ébullition / Plage	<35°C
Masse volumique	808 kg/m <sup>3</sup> (0.808 g/cm <sup>3</sup> ) à 20°C
Solubilité	insoluble(s) dans l'eau.
Coefficient de partage (Log K <sub>ow</sub> )	>3

## 10 . Stabilité et réactivité

Stabilité	Le produit est stable.
Risque de réactions dangereuses	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter	Extrêmement inflammable. Conserver à l'écart de toute source d'inflammation.
Produits de décomposition dangereux	Les produits de combustion peuvent être les suivants : oxydes de carbone oxydes de soufre oxydes de phosphore Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## 11 . Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	En cas de contact oculaire accidentel, le produit ne devrait causer, au plus, qu'une sensation de brûlure et une rougeur temporaires.  Probablement sans danger en cas de contact bref ou occasionnel avec la peau. Toutefois, une exposition prolongée ou fréquente peut éliminer le revêtement lipo-acide de l'épiderme et entraîner une dermatite.  Probablement non dangereux en cas d'ingestion accidentelle de faibles quantités, bien que l'ingestion de quantités plus importantes puisse entraîner des nausées ou des diarrhées.  L'exposition à de fortes concentrations peut causer des étourdissements, des vertiges, des céphalées, des nausées et la vue brouillée. L'exposition à des concentrations plus élevées peut entraîner une perte de connaissance.  Peut être nocif par inhalation en cas d'exposition aux vapeurs, brouillards, ou fumées, résultant de la décomposition thermique.
Toxicité chronique	
Effets chroniques	Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets et symptômes	
Yeux	Aucun risque considérable pour la santé n'a été identifié.
Peau	Aucun risque considérable pour la santé n'a été identifié.
Inhalation	Aucun risque considérable pour la santé n'a été identifié.
Ingestion	Aucun risque considérable pour la santé n'a été identifié.

## 12 . Informations écologiques

Mobilité	Les déversements peuvent s'accompagner d'une pénétration dans le sol, entraînant une pollution des eaux souterraines.
Dangers pour l'environnement	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Autres renseignements écologiques	Les déversements de ce produit peuvent former une pellicule à la surface de l'eau, provoquant des dommages physiques aux organismes aquatiques et pouvant perturber les transferts d'oxygène.

Nom du produit	Castrol Chain Lube Racing	Code du produit	466456-DE23	Page 4 de 6
Version	1	Date d'édition	11 Mars 2009	Format France
				(France)
				Langue FRANÇAIS
				( FRENCH )

### 13 . Considérations relatives à l'élimination

**Considérations relatives à l'élimination / Information sur les déchets**

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.  
L'élimination de quantités importantes doit être effectuée par des spécialistes dûment habilités.





**Produit non utilisé**

**Catalogue Européen des Déchets**

15 01 10\* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus  
Cependant, toute déviation de l'utilisation prévue et/ou présence de tout contaminant potentiel est susceptible de réclamer l'application d'un autre code de mise au rebut des déchets par l'utilisateur

### 14 . Informations relatives au transport

**Réglementation internationale du transport**

Informations réglementaires	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	GE*	Étiquette	Autres informations
<b>Classification ADR/RID</b>	UN1950	AEROSOLS, inflammables	2	-		<b>Numéro d'identification du danger</b> 23
<b>Classification ADNR</b>	UN1950	AEROSOLS, inflammables	2	-		-
<b>Classification IMDG</b>	UN1950	AÉROSOLS	2.1	-		<b>Programmes d'urgence ("EmS")</b> F-D, S-U
<b>Classification OACI/IATA</b>	UN1950	AEROSOLS, inflammables	2.1	-		-

GE\* : Groupe d'emballage

**Code britannique des opérations d'urgence :** 2YE

**ADR/RID Code de classification:** 5F

**ADNR Code de classification:** 2.1

### 15 . Informations réglementaires

**Renseignements à indiquer sur l'étiquette**

**Symbole(s) de danger**



**Indication de danger**

Extrêmement inflammable

**Phrases de risque**

R12- Extrêmement inflammable.  
R67- L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
R52/53- Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Conseils de prudence**

S23- Ne pas respirer les fumées/vapeurs/aérosols  
S38- En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.  
S61- Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

**Phrases d'avertissement supplémentaire**

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

**Autres réglementations**

**Inventaire d'Europe**

Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Inventaire des États-Unis (TSCA 8b)**

Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS)**

Indéterminé.

**Inventaire du Canada**

Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)**

Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

## 16 . Autres informations

### Texte complet des phrases R citées dans les sections 2 et 3

R12- Extrêmement inflammable.  
R11- Facilement inflammable.  
R65- Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R38- Irritant pour la peau.  
R36/38- Irritant pour les yeux et la peau.  
R67- L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
R51/53- Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R52/53- Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Historique

#### Date d'édition/ Date de révision

11/03/2009.

#### Date de la précédente édition

10/03/2009.

#### Élaborée par

Product Stewardship Group

#### Avis au lecteur

✔ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Toutes les mesures raisonnablement réalisables ont été prises pour assurer l'exactitude de cette fiche signalétique et des informations sur la santé, la sécurité et l'environnement qu'elle contient à la date spécifiée ci-dessous. Aucune garantie ou représentation, expresse ou implicite, n'est exprimée quant à l'exactitude ou l'intégrité des données et informations de cette fiche signalétique.

Les données et les conseils donnés s'appliquent si le produit est vendu pour la ou les applications indiquées. Ne pas utiliser le produit pour une ou des applications autres que celles indiquées sans nous consulter.

Il est de l'obligation de l'utilisateur d'évaluer et d'utiliser ce produit de façon sûre et de respecter les lois et règlements en vigueur. Le Groupe BP ne pourra être tenu responsable de tout dommage ou blessure résultant d'une utilisation autre que celle indiquée pour le produit, de tout non respect des recommandations ou de tout danger inhérent à la nature du produit. Les acheteurs du produit pour une tierce partie à des fins d'utilisation professionnelle ont le devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer que toute personne manipulant ou utilisant le produit reçoit les informations contenues dans cette fiche signalétique. Les employeurs ont le devoir d'indiquer tout danger décrit dans cette fiche, ainsi que les précautions à prendre, aux employés et autres personnes pouvant être affectées.